



5, bd Clémenceau  
18000 Bourges  
02.48.70.80.72

à M le DASEN du Cher  
Cité Condé – Bâtiment F  
Rue du 95ème de ligne  
18 016 Bourges cedex

Objet : préparation rentrée 2025 - organisation de la journée de solidarité

Monsieur le Directeur Académique,

Un courrier est arrivé dans les écoles au sujet de la préparation de la rentrée 2025 donnant des précisions sur deux temps forts de formation en plus du plan de formation défini par les 108h. **Nous nous étonnons que pour la 2ème année consécutive vous souhaitiez mettre en place des formations en plus des 18h prévues par les ORS.**

Premièrement, vous avez prévu d'utiliser **la journée de l'autorité académique** au mois de septembre pour que les collègues s'approprient les nouveaux programmes. Cette journée est à la main des autorités académiques, c'est donc tout à fait possible ! On peut seulement regretter qu'un temps sur les nouveaux programmes se fera après la rentrée et que malgré cela, vous demandiez une « mise en œuvre immédiate » !

Pour une mise en œuvre à la rentrée, il aurait été préférable de former les enseignants à ces nouveaux programmes suffisamment en amont, sur le temps de travail, pour qu'ils aient le temps de construire leur progression et leur programmation.

Deuxièmement, vous prévoyez d'utiliser **la moitié de la journée de solidarité** pour un temps de formation sur des sujets très divers (evar, égalité et réussite scolaire, santé mentale).

Or, la journée de solidarité n'est pas une journée de formation mais « 6h hors temps scolaire consacrées à la concertation sur le projet d'école » (cf Arrêté du 4 novembre 2005). De plus, cette journée est déterminée après consultation du conseil des maîtres.

Traditionnellement, la majorité des collègues de notre département utilise cette journée de solidarité la veille de la pré-rentrée afin de travailler, en équipe, sur le projet d'école et la programmation de l'année scolaire.

Il est donc inconcevable que la moitié de cette journée soit utilisée pour des projets de la DSDEN d'autant plus que 2 mercredis matin vont déjà être pris pour la journée de l'autorité académique début septembre.

**Les équipes ont besoin de temps pour travailler ensemble dès la rentrée et que ce temps soit reconnu institutionnellement.**

Nous vous demandons, Monsieur le DASEN, de laisser à la main des équipes la mise en place de cette journée de solidarité.

Dans l'attente d'une réponse de votre part, veuillez croire, M le Directeur Académique du Cher, en notre attachement au service public d'éducation.

A Bourges, le 1<sup>er</sup> juillet 2025

Estelle Lauverjat-Crépin, Mélanie Randoulet et Kévin Duplex pour la FSU-SNUipp18